

Solidaires

Union
syndicale

Expressions Solidaires

n° 19 - Janvier 2005 - 0,76 euros

3^{ème} Congrès, un projet riche et ambitieux

L'année 2004 a été riche en attaques de toutes sortes contre les salariés et les chômeurs... Force est de constater que les mobilisations sociales n'ont pas été au rendez-vous.

L'échec de la mobilisation sur les retraites au printemps 2003 a pesé lourd sur les suites ; le gouvernement en a profité pour accélérer une série de mesures qui constituent autant d'attaques contre les droits sociaux.

En ce début d'année pourtant, un certain espoir est permis de voir l'année 2005 renouer avec les mobilisations sociales. Plusieurs actions se construisent pour la défense des services publics. Les fonctionnaires se mobilisent pour les salaires. Au-delà, la journée du 5 février est une première riposte d'ensemble à cette politique antisociale. Public et privé, c'est bien contre la même politique qu'il nous faut agir : celle voulue par le Medef et mise en place par le Gouvernement. Celle qui profite à une minorité au détriment de la majorité. Pouvoir d'achat, emplois, 35 heures, licenciements... les raisons ne manquent pas d'être dans la rue ! Mais nous n'oublions pas que notre syndicalisme se veut internationaliste. Face à la catastrophe du raz-de-marée en Asie, nous voulons aller au-delà d'une solidarité immédiate qui, si elle est légitime, n'est pas suffisante. Nous voulons rappeler que la vraie solidarité est celle qui imposera un autre partage des richesses sur la planète. Cela passe par l'annulation immédiate de la dette des pays pauvres touchés par la catastrophe qui doit préfigurer une annulation générale de la dette extérieure de tous les pays en voie de développement.

Le troisième congrès de **Solidaires** tenu fin 2004 a réaffirmé notre volonté de construire un outil interprofessionnel utile pour les mobilisations : c'est la bonne résolution que nous prenons pour 2005.



© Joël F. Volson

Réflexions sur une catastrophe

Le début de l'année 2005 restera marqué par le raz-de-marée géant qui a provoqué l'une des catastrophes les plus importantes de l'histoire. L'ampleur du désastre et le nombre élevé d'occidentaux parmi les victimes ont donné un retentissement planétaire à cette catastrophe. Un vaste mouvement de solidarité s'est manifesté immédiatement. Cette aide d'urgence est utile, mais l'ampleur même de la catastrophe nous oblige à dépasser l'engouement médiatique pour les images chocs et à rappeler quelques vérités et à avancer quelques alternatives. La catastrophe est présentée comme une fatalité du destin contre laquelle la seule réponse possible est la compassion et la solidarité. Pourtant, il faut dire qu'une catastrophe naturelle cause moins de victimes dans un pays riche que dans un pays pauvre. Nous ne sommes pas égaux devant les cataclysmes. Les pays riches ont les moyens de développer des politiques de prévention qui réduisent les risques pour les populations.

La soudaineté du séisme et le nombre de ses victimes ne peuvent nous faire oublier que 25 000 personnes (soit 9 millions chaque année), principalement des enfants, meurent chaque jour dans le monde à cause de la faim et de la malnutrition. Le PNUD (programme des Nations unies pour le développement) estime à 80 milliards de dollars la somme nécessaire pour assurer à tous les êtres humains les services de base, c'est-à-dire l'accès à l'eau potable, un toit, une alimentation décente, l'éducation et les infrastructures sanitaires. C'est le montant de la rallonge budgétaire que Bush vient d'obtenir du congrès américain pour financer la guerre en Irak (le budget militaire annuel des Etats-Unis s'élève à 400 milliards de dollars chaque année).

L'émotion ne peut se substituer à la politique et aux mesures structurelles susceptibles de mettre fin à l'inégale répartition des richesses dans le monde. Immédiatement, il faut s'attaquer à la question de la dette et exiger son annulation pour les pays touchés par le Tsunami. La dette extérieure publique des cinq pays les plus touchés s'élève à 300 milliards de dollars. Les remboursements qu'elle implique sont gigantesques : 32 milliards de dollars par an. L'ensemble des pays en développement rembourse plus de 230 milliards de dollars au titre de la dette : c'est une véritable hémorragie qui prive ces pays de moyens de développement et de politiques publiques répondant aux besoins des populations. L'annulation immédiate de la dette des pays pauvres touchés par la catastrophe doit préfigurer une annulation générale de la dette extérieure de tous les pays en voie de développement.

L'émotion légitime exprimée au lendemain du raz-de-marée doit se transformer en mobilisation pour imposer un autre partage des richesses sur la planète !

Le 3^{ème} congrès de l'Union syndicale **Solidaires**, puisque tel est désormais son nom, s'est déroulé les 7 et 8 décembre 2004 à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Ce congrès marque une nouvelle étape importante dans la construction et le développement de notre Union syndicale. Les réponses que nous avons su élaborer collectivement lors de ces deux journées - aussi bien en matière d'organisation et de fonctionnement qu'en terme revendicatif - à travers l'adoption de quatre résolutions d'orientation au contenu ambitieux, témoignent d'une volonté partagée de développer ensemble un outil interprofessionnel qui soit en capacité de s'opposer aux attaques gouvernementales et patronales actuelles.

Une organisation efficace

La mise à disposition par la Mairie de Bobigny de la Bourse du travail et de locaux municipaux ; la prise en charge de l'accueil et de l'organisation sur place par des camarades de différents **Solidaires** d'Ile-de-France ; la forte implication des membres du Secrétariat national plus particulièrement chargés de la préparation de ce congrès... ont permis de franchir un saut qualitatif dans les capacités organisationnelles de notre union syndicale. Ces conditions matérielles ont largement favorisé le déroulement des travaux du congrès, même si à l'évidence, il conviendra à l'avenir de prévoir une journée supplémentaire afin de favoriser encore plus les espaces de débats et les moments conviviaux.

Une méthode de travail originale

Ce congrès a repris le fonctionnement et le mode de décision expérimentés à l'occasion du second congrès, à savoir favoriser un temps de travail en commissions sur chacune des résolutions afin de permettre aux délégué(e)s d'élaborer d'éventuels consensus à partir des différents débats proposés.

Cette méthode permet d'approfondir les questions débattues et de dépasser le formalisme d'un échange limité aux seules interventions à la tribune en "pour" et en "contre" sur chaque amendement examiné. Cependant, si cette méthode permet d'avancer sur la plupart des points mis en débat, elle a un côté négatif : elle "focalise" une

grande partie des travaux du congrès sur les sujets où il n'y a pas consensus (alors même que ceux-ci sont très peu nombreux) et ne valorise pas assez le fait que l'ensemble des organisations membres ont un très large accord sur la quasi totalité des orientations proposées.

Globalement, cette démarche a une nouvelle fois bien fonctionné et permis des synthèses sur une majorité de thèmes, même si bien sûr, celles-ci n'ont pas été possibles sur tous les sujets. Dans ces derniers cas, il convient de souligner que les débats et les votes ont révélé une homogénéisation plus grande au sein de notre Union syndicale avec la disparition d'un clivage systématique entre les syndicats SUD et les autres tel que nous avons pu parfois en connaître par le passé. Les points de vue ont été divers et les majorités, selon les sujets abordés, n'ont pas été les mêmes.

Pour clarifier ce mode de fonctionnement qui a pu dérouter certains des congressistes, il conviendra sans doute pour l'avenir de codifier davantage les modalités de déroulement de notre congrès (atypiques par rapport à celles de nombre de structures membres) afin que celles-ci soient bien appréhendées par toutes les délégations.

Des débats riches et des décisions importantes

Marquant symboliquement le passage à une nouvelle étape de notre histoire, le congrès a décidé d'abandonner l'appellation G10 pour adopter celle d'Union syndicale **Solidaires**. S'agissant de notre fonctionnement interne, une réorganisation importante a été adoptée avec la création d'un Comité national chargé de définir les positions et les campagnes interprofessionnelles menées par notre Union syndicale. Celui-ci se réunira trois fois par an et regroupera à la fois les structures professionnelles et interprofessionnelles.

Site Internet et travaux

Au-delà d'une actualisation de (www.solidaires.org) qui prend en compte les modifications liées au congrès, l'Espace privé de ce site une rubrique dédiée aux deux journées avec de nombreuses résolutions, statuts, motions, résumés et questionnaires.

Parti

Trente-cinq des trente-neuf structures de notre Union syndicale ont participé au congrès, soit une cinquantaine de **Solidaires** total un peu plus de quatre cents délégués.

Signe de notre enracinement dans de nombreuses composantes de celui-ci, l'invitation : AC !, ATTAC, Collectif pour le logement, Ligue des droits de l'homme, ainsi qu'un certain nombre de la Confédération Paysanne, CGT-France, etc., ont décliné notre invitation. Les confédérations reconnues (nouvelles et anciennes) à l'égard de notre Union syndicale.

Revue

Plusieurs médias nationaux se sont intéressés au congrès : AFP, Le Monde, Les Echos, Rouge, Rouge et vert... Quelques

(AFP) : L'union syndicale Solidaires a décidé de dépasser son fonctionnement de structure unifiée, tout en conservant les centrales existantes. Symbole de la nouvelle Union syndicale G10 Solidaires renvoyait à sa création en 1981 afin de devenir "Union syndicale Solidaires".

(L'Humanité) : L'Union syndicale Solidaires a initié une bataille pour faire reconnaître sa méthode de fonctionnement comme un critère déterminant pour juger de la légitimité d'une structure.

(Rouge) : Le congrès, qui donne un cadre à notre action, était souvent passionnant grâce à une participation démocratique très forte de l'expérience.

(AFP) : Le G10 a rappelé qu'il s'agit d'une structure constitutionnelle, dont il a jugé qu'il était légitime d'appeler à la consultation.

(Rouge et Vert) : Autre question majeure, la revue de l'atonie actuelle du mouvement syndical et des échecs vécus par les salariés non seulement dans des secteurs où, historiquement, ils ont été forts (France Télécom, la Poste, voir



Photographie des délégué(e)s

Un questionnaire individuel a été remis à l'ensemble des délégué(e)s. Le nombre relativement élevé de réponses (70% des personnes présentes) est suffisamment significatif pour qu'on accorde un réel crédit aux différentes tendances fortes observées en cette occasion :

- ◆ Taux de féminisation : 23,27 % (à noter que ce taux est encore beaucoup plus faible (15,28%) au sein des délégations des Solidaires locaux constituées le plus souvent de deux délégués).
- ◆ Age : les catégories d'âge "40 à 49 ans" et "50 à 59 ans" regroupent respectivement 38,18 % et 38,54 % des réponses ; l'âge moyen observé est de 46,7 ans.
- ◆ Secteur professionnel : 61,45 % des délégué(e)s relèvent du droit public et 38,55 % du droit privé.
- ◆ Temps alloué en droit syndical : 55,80 % des délégué(e)s béné-

ficiant d'un droit syndical inférieur à un mi-temps pour exercer leurs tâches (14,23 % d'entre eux ne disposant d'aucune décharge) et seulement 21,35 % de décharges à temps complet.

◆ Année d'adhésion à une structure membre de **Solidaires** : Appartenance syndicale antérieure : dans 54,48 % des cas, l'année d'adhésion à notre Union syndicale est postérieure à janvier 1998 (30,23 % entre 1998 et 2001 / 24,25 % entre 2002 et 2004). Avant cette adhésion, les personnes concernées appartenaient principalement, soit à une structure membre de la CFDT (48,08 % sur la période 1998/2004), soit à aucune fédération (33,97 % sur cette même période).

◆ Participation aux précédents congrès : 62,55 % des délégué(e)s participaient pour la première fois à un congrès de notre Union syndicale.

Congrès de la maturité

Un Bureau national, composé uniquement des organisations nationales, organe directeur de l'Union syndicale, se réunira quant à lui une fois par mois. Un Secrétariat national sera chargé de la mise en œuvre au quotidien des décisions définies par ces deux instances.

La présence importante à ce congrès de structures issues du secteur privé a permis que s'engage un débat sur les obstacles mis à la syndicalisation, notamment à cause des règles actuelles de représentativité. Obstacles qui se retrouvent également dans la Fonction publique avec le récent refus du Conseil d'Etat, motivé par des considérations purement politiques et contre l'avis du Commissaire du gouvernement, d'accorder un siège à notre Union syndicale au sein du Conseil supérieur de la Fonction publique. Les congressistes ont décidé de faire de cette question de la représentativité un axe d'intervention prioritaire pour notre Union syndicale dans les mois à venir. Par ailleurs, l'importance d'une réflexion sur une meilleure coordination des

différentes composantes du privé au sein de notre Union syndicale a été largement soulignée par le congrès et la tenue d'une Assemblée générale spécifique aux secteurs concernés a été décidée pour le premier semestre 2005.

S'agissant du projet de traité constitutionnel européen, le congrès s'est clairement prononcé contre celui-ci et a décidé que notre l'Union syndicale devait s'engager dans une campagne pour le refus de cette constitution libérale. Les statuts requérant une majorité des deux tiers, une proposition visant à un appel explicite à voter non au référendum a été rejetée (18 pour, 5 contre, 8 abstentions et 2 refus de prendre part au vote). Plusieurs organisations ayant justifié leur refus de voter par le fait qu'elles n'avaient pas encore pris position sur l'opportunité d'une telle consigne, une motion d'ordre a été adoptée par le congrès afin de permettre de suivre dans les mois à venir l'évolution des débats et des prises de position au sein des organisations concernées.

L'adoption par le congrès d'une résolution regroupant les principaux éléments

revendicatifs portés par notre Union syndicale en matière d'emploi, de services publics et de protection sociale nous permet désormais de disposer d'un premier document de synthèse sur les revendications qui constituent notre socle commun dans ces domaines. Les points qui n'ont pu faire l'objet de consensus lors du congrès seront rapidement repris (ainsi, d'ores et déjà le Groupe de travail "emploi" a été mandaté pour retravailler sur la question "des nouveaux droits" - qui visent à avoir des propositions de fond face aux licenciements - dans la perspective de faire des propositions concrètes lors du Comité national de mai 2005).

Enfin, une motion prévoyant une participation active à la manifestation du 19 mars 2005 à Bruxelles (initiative issue des décisions du dernier Forum social européen de Londres) contre les politiques libérales mises en œuvre à l'échelle européenne, a été adoptée à l'unanimité (moins 7 abstentions) par les quelques 400 délégué(e)s présents. Celle-ci appelle les salariés à se mobiliser massivement pour cette occasion et à la création, dans toutes les villes de France, de cadres unitaires regroupant forces syndicales et associatives afin de préparer cette manifestation et d'organiser les départs collectifs pour Bruxelles, créant ainsi une dynamique de mobilisation favorable pour le succès de cette initiative.

A nous de jouer !

La mise en œuvre de tous les engagements pris à l'occasion de ces deux journées de congrès constitue à l'évidence un défi ambitieux. Notre réussite collective passera par notre capacité à optimiser le fonctionnement des nouvelles structures proposées et par une volonté de l'ensemble des composantes de notre Union syndicale à s'impliquer fortement dans les travaux et les initiatives proposées. Comme le stipulent nos textes de congrès, l'interprofessionnel ne doit plus être l'affaire de quelques "spécialistes", mais devenir une priorité collective de chaque organisation professionnelle, au plan national comme au plan local. L'interprofessionnel ne peut pas être un "supplément d'âme", mais doit être un axe permanent de l'activité et de la réflexion de chaque syndicat qui y est engagé. Désormais, c'est à chacune et chacun d'entre nous au sein de nos organisations respectives d'œuvrer en ce sens en traduisant cet engagement dans notre quotidien.

Congressistes et site Internet Solidaires

Un questionnaire sur le site Internet de notre Union syndicale diffusé à l'occasion du congrès a permis de mettre plus particulièrement en évidence un certain nombre de points, tel :

- la nécessité de poursuivre un travail de sensibilisation sur l'importance de ce site (plus d'un tiers des personnes ayant répondu au questionnaire ne l'utilise pas encore et plus de soixante pour cent des utilisateurs seulement quelques fois par mois) ;
- une diffusion trop restrictive de la part de certaines structures (organisations nationales ou **Solidaires** locaux) des codes d'accès à

l'espace privé auprès de leurs adhérent(e)s (au total près de quatre délégué(e)s sur dix ignoraient leurs codes d'accès).

- une confirmation que ce site "va dans le bon sens" avec un taux infime d'utilisateurs se déclarant "peu satisfaits" ou "pas du tout satisfaits" (seulement 2,5 % au total)...

Les réponses à ce questionnaire permettront d'enrichir les réflexions en cours sur les prochaines perspectives de développement d'un site qui entend être un outil syndical au service des adhérent(e)s et de toutes celles et de tous ceux qui s'y connectent.

Net Solidaires du congrès

L'Espace public du site **Solidaires** désormais en compte les différences, vous pouvez retrouver dans la rubrique spécifique consacrée à ces documents : rapport d'activité, capitulatifs des votes, bilans des

Participation

de nombreuses organisations nationales membres ont participé aux travaux du congrès, ainsi qu'au sein de structures départementales ou régionales, soit au sein de structures nationales.

Le mouvement social, de manière générale, ont répondu favorablement à notre appel. Le Congrès national des droits des femmes, Droit de l'Homme, Marches européennes, Rassemblement des organisations syndicales : CGT, UGICT-CGT, FSU, UNSA. Par ailleurs, la CNT et l'ensemble des cinq autres organisations ont témoigné de l'ostracisme de ces dernières (source : Union syndicale).

Presse

Le congrès a fait l'écho des travaux de notre Union syndicale, L'Humanité, Le Parisien, Politis, etc. (brefs extraits :

Le congrès, réuni en congrès à Bobigny, souhaite un cartel pour devenir une organisation syndicale par son originalité par rapport aux autres. Cette volonté d'unification, les délégués ont voté l'abandon du nom G10, qui regroupait 10 syndicats autonomes, pour une seule organisation.

Le congrès a décidé "d'amplifier" la représentativité, souhaitant que "le seul syndicat représentatif d'un syndicat soit l'Union syndicale".

Le congrès a accordé une large part au travail en commissions, à la précision des échanges et au respect de la décision collective.

Le congrès a été prononcé contre le projet de traité constitutionnel qui intégrait des "politiques néolibérales" et qui était impopulaire.

La majeure partie de ce congrès : comment renverser le système syndical et social, et surmonter les obstacles sur les retraites et la sécurité sociale. En outre, les SUD sont fortement impliqués dans la SNCF par exemple ?

SEULES
DEUX SYLLABES
ONT ÉTÉ EXCLUES
À L'UNANIMITÉ
LORS DE NOTRE
DERNIER CONGRÈS...



Medef et OMC

Le Medef a appelé les entreprises françaises à se mobiliser pour faire avancer les négociations de libéralisation de l'OMC. Il demande à celles-ci de "peser davantage sur le processus de décision" grâce à un travail de lobbying actif et à la constitution de cercles de réflexions. (source : Liaisons sociales)

Chiffres utiles

RMI, SMIC, minimums retraites, indemnités chômage, point d'indice Fonctions publiques... toutes ces données chiffrées et d'autres, réactualisées au gré de leurs évolutions, sont à votre disposition sur le site Solidaires (www.solidaires.org) dans la rubrique Infos pratiques / Chiffres clés.

Les "idées saines" de Serge Dassault

Florilège des interventions de Serge Dassault (Sénateur maire UMP de Corbeil-Essonnes, PDG du groupe industriel Marcel Dassault et de la Socpresse (Le Figaro, l'Express...)) sur France Inter en décembre dernier (source : Acrimed) :

✓ "Les syndicats trompent les français en leur faisant croire des choses qui n'existent pas, qui ne sont pas vraies (...) lorsqu'ils disent défendre les travailleurs, au contraire ils les condamnent".

✓ "Le Danemark fait de la "flexicurité". Ca veut dire quoi ? Ca veut dire la liberté totale d'embauche et de licenciement. Y a même pas de salaire minimum, y a même pas d'encadrement, c'est la liberté totale et en réalité : 6 % de chômage ! (...) si on empêche les entreprises de licencier, elles n'embauchent pas".

✓ "Les 35 heures, c'est le cancer de notre économie (...), c'est quelque chose qui nous ronge, qui empêche de travailler, qui augmente le coût de production. Et avec les 35 heures c'est le chômage assuré".

Solidarité Asie

A la suite du raz-de-marée en Asie, de nombreuses initiatives de solidarité pour venir en aide aux communautés frappées par la catastrophe ont été mises en œuvre. Pour sa part Solidaires a souhaité privilégier l'appel lancé par Via Campesina (réseau international de mouvements paysans, de familles paysannes, d'ouvriers agricoles, de peuples indigènes, et d'organisations de paysans sans terre ainsi que d'autres mouvements ruraux ; réseau auquel appartient la Confédération Paysanne). Cette campagne internationale de collecte de fonds vise à permettre aux paysans et aux pêcheurs touchés par la catastrophe de mettre en place leurs propres actions de secours et de reconstruction en s'appuyant sur les organisations locales. Vous pouvez effectuer vos dons en passant par le site de Via Campesina : www.viacampesina.org.

3 questions à Jean Émile Sanchez porte-parole de la Confédération Paysanne

L'année 2004 a été une année importante pour la lutte contre les OGM ; quel est le sens de ce combat pour la Confédération paysanne ?

De grandes firmes, avec l'aide de nos gouvernants, s'accaparent ou veulent s'accaparer le sol, l'eau, les semences. Elles exigent le brevetage du vivant afin de l'exploiter et le vendre à leur seul profit. Nous leur opposons l'intérêt public, notre droit à la souveraineté alimentaire.

Lors de son congrès en avril 2003, la Confédération paysanne avait réaffirmé la nécessité de poursuivre le combat contre la prolifération des OGM, soutenant par avance les actions de neutralisation dans les champs cet été. En écho, de plus en plus de collectifs se sont engagés dans le refus des cultures de chimères transgéniques.

Face à un Etat sourd aux appels des citoyens, le collectif des "faucheurs volontaires", constitué lors du rassemblement du Larzac 2003 et fort de 4000 personnes, a appelé à désobéir et à passer à l'action. Désobéir pour que la loi privilégie l'intérêt général et pour imposer le respect du principe de précaution. Désobéir pour protéger les générations futures.

Dans cette situation, plusieurs actions pacifiques ont été conduites au printemps et durant l'été 2004 par des "collectifs de faucheurs volontaires" afin d'obliger le gouvernement à ouvrir un véritable débat démocratique sur ces questions.

Quelle a été l'attitude des pouvoirs publics ?

En juin dernier, le ministre de la Justice adressait une note à tous les procureurs et présidents des Tribunaux correctionnels afin qu'ils apportent une réponse rapide et sévère aux militants anti-OGM lors de leurs actions de neutralisation.

La réponse des pouvoirs publics a été la répression.

Dans certains cas, comme lors des actions dans le Gers ou près de Poitiers, les forces de police se sont déchaînées face aux manifestants. Sans aucune négociation ni sommation, les manifestants, pacifiques, ont subi des tirs tendus, des grenades soufflantes, des tirs de flash-ball à bout portant...

Les firmes semencières ont déposé plainte et des poursuites judiciaires ont été engagées ; elles s'ajoutent aux autres procès en cours comme celui des "Onze d'Avélin" (Nord) suite à une action de septembre 2001 contre un essai de betteraves ; ou celui des Yvelines (action de juillet 2003) contre un essai de maïs BT.

Quelle a été la riposte face à cette répression ?

Les poursuites ciblaient quelques faucheurs parmi les plus connus et de façon tout à fait arbitraire. Face à cela, la réponse des faucheurs et de leur soutien a été de mettre en avant le caractère collectif de ces actions. Des centaines de citoyens se sont déclarés faucheurs et ont demandé à être poursuivis au

même titre que les autres. Cette démarche a payé. Le 8 novembre, la décision de la présidente du Tribunal de grande instance de Toulouse a reconnu le caractère collectif et solidaire de l'action d'arrachage de Meinville, en juillet dernier et a accepté de juger ensemble les 243 personnes qui se sont déclarées "faucheurs volontaires".

Le même scénario s'est reproduit à Riom : le Tribunal a décidé que la demande des 168 faucheurs volontaires d'être jugés aux cotés de leurs six camarades était parfaitement recevable.

Ces résultats sont une reconnaissance du bien-fondé de ces combats, mais également la démonstration que le droit doit faire partie de notre stratégie syndicale.

Cette victoire renforce la Confédération paysanne dans sa détermination de dénoncer l'illégalité des essais et de lutter par tous les moyens contre cette technologie totalitaire qui vise à aliéner tous les paysans.

Mais il est clair, que ce combat est un combat d'intérêt général et qu'il doit être pris en main par un maximum de citoyens et de citoyennes.

Des marches contre la précarisation de nos vies

En France, comme dans toute l'Europe, depuis une vingtaine d'années les droits sociaux fondamentaux et l'essentiel des biens publics sont la cible d'une offensive libérale sans précédent.

Cela précarise la vie de chacun : personne n'a plus de garantie sur son avenir, les protections sociales, acquises de décennies de luttes ouvrières, sont mises en pièces. Malgré des tentatives importantes de répression, des résistances s'organisent pour défendre ces droits mais ces luttes restent encore dispersées. Pour dépasser cette situation, il est urgent de s'unir pour construire une convergence des luttes. Il y a plus de 10 ans, les marches contre le chômage et la précarité étaient lancées par le mouvement AC ! (Agir ensemble contre le chômage) et nous y avons largement participé. De nouveau, nous allons repartir sur les routes pour exprimer cette convergence des luttes sociales et pour exiger nos droits. Chômeurs et salariés, précaires et retraités, femmes et hommes, paysans et citadins... nous proposons de nous retrouver à partir du 17 avril pour des marches contre les précarisations de nos

vies. La première étape sera constituée par des marches régionales qui se conclueront par la participation aux initiatives du 1^{er} mai.

La deuxième étape sera une marche nationale de Paris à Strasbourg entre le 2 mai et le 12 mai, où devraient se retrouver des "délégué-es" venus de toutes les marches locales. Nous nous rassemblerons à Strasbourg sur le pont de Khel, "le pont de l'Europe" qui relie la France à l'Allemagne, et nous y accueillerons des délégations des mouvements sociaux européens ; ce sera l'occasion de dire aussi que nos droits, nous les exigeons en France comme au plan européen.

Cette proposition est lancée par la Confédération paysanne, l'Union syndicale Solidaires, Dal, No Vox, Acl, le Mncp, les Marches européennes, la Coordination des sans papiers, divers collectifs locaux... La Fsu et Attac se sont déclarés intéressés par cette initiative et devraient prendre position rapidement pour s'y impliquer.

Cette mobilisation doit se construire partout dans les régions et les équipes de Solidaires doivent s'y engager pleinement.

Loi d'orientation Fillon... école laïque en danger

Lire-écrire-compter, un peu d'anglais et d'informatique, tel est le nouveau bagage prévu par Fillon pour l'écolier du début de siècle : "Ce socle est la charpente (sic) grâce à laquelle l'élève construit tout son avenir". Remplacez anglais par Marseillaise et informatique par quelques dates de l'Histoire nationale et vous avez l'école de Jules Ferry, celle qui avant 1914 préparait "la revanche" dans un pays en voie d'industrialisation. Aujourd'hui la guerre est économique nous dit-on, le marché du travail a besoin d'une main d'œuvre faiblement qualifiée. Ces emplois à faible qualification sont ceux que l'économie américaine développe et multiplie depuis l'ère Reagan... L'ambition de "modernité" de Fillon s'inspire donc des écrits de Medef où il est question de "socle de base" fournissant "les bases scientifiques, techniques, juridiques ou économiques préparant le jeune à la famille de métiers vers laquelle il a décidé de s'orienter". Un lobby patronal, l'Institut Montaigne, propose dans un rapport intitulé "De la formation tout au long de la vie à l'employabilité" un socle de base "maîtrise de l'écriture, du calcul, d'une langue étrangère et de l'informatique, acquisition de l'esprit d'équipe". L'OCDE, autre lobby libéral écrit : "L'enseignement primaire et secondaire jette les bases d'un ensemble de savoir-faire essentiels préparant les jeunes à devenir des membres productifs de la société." Le rapport Camdessus évoque un recrutement des personnels par les établisse-

ments.

L'ambition de Fillon n'a donc rien d'une réflexion pédagogique sur la culture commune et polyvalente que pourrait offrir un système éducatif dans sa continuité sur l'ensemble du territoire. Ce "socle commun" dont la maîtrise n'assurerait plus le passage au lycée relève d'une conception utilitariste et rétrograde de la culture. Lire-écrire-compter pour les uns, accès à une culture pluridisciplinaire pour les autres en accentuant la hiérarchisation entre les disciplines. Le redoublement que les études sérieuses montrent comme négatif au début de la scolarité primaire est remis en place. Potentiellement efficace lorsqu'il était accepté par l'élève et ses parents à l'issue d'un travail de conviction dans le secondaire, ce redoublement devient décision d'autorité. Ajoutez le contrôle continu dans le déroulement du baccalauréat et vous avez un risque de multiplication des conflits locaux entre parents et enseignants, de pressions hiérarchiques des chefs d'établissements ; pour un baccalauréat qui risque de ne plus garantir une possible inscription dans le supérieur...

L'Ecole de Fillon est celle de la sélection et du tri social renforcés, et cela malgré des déclarations ronflantes : "l'écart se creuse entre les chances de réussite des enfants des milieux les plus favorisés et ceux dont les parents sont ouvriers, sans emploi ou d'origine étrangère".

Renforcement de l'alternance école-entreprise et orientation précoce conduiront cependant à exclure davantage d'élèves de la voie générale. Le but : augmenter le nombre d'apprentis de 50% (plan Borloo). Aucune évocation de passerelles ou de réorientations possibles.

Le système se rigidifie, les filières demeurent échantées. Les enfants de la bourgeoisie et des classes moyennes dans la voie générale, la majorité des autres dans l'apprentissage et la voie professionnelle, toujours plus précocement et sans retour. La mise en place de quelques "bourses au mérite" sert ensuite à laisser croire que la méritocratie scolaire peut contrecarrer une hiérarchie sociale fondée sur l'origine familiale et l'argent.

Pour Sud éducation le projet Fillon, qui prévoit de plus une profonde fragilisation des statuts des personnels, n'est ni amendable ni négociable. Il constitue à terme pour l'école publique l'équivalent des réformes Fillon et Douste-Blazy pour les retraites et l'assurance maladie. Un vaste mouvement populaire de défense de l'école publique s'impose.

Partout, l'Union syndicale Solidaires doit jouer un rôle dans sa construction.

Notre opposition au projet est aussi un appel à l'unité.

Journées intersyndicales femmes

Une nouvelle session de l'intersyndicale femmes se tiendra les 17 et 18 mars 2005 à Saint Denis (93). Depuis 1998, cette initiative regroupe des militantes des organisations syndicales Fsu, Cgt et de l'Union syndicale Solidaires qui ont pris l'habitude de travailler ensemble sur des thèmes concernant les inégalités vécues par les femmes dans le travail comme dans la société.

Au programme de la prochaine session, quatre thèmes de débat :

✗ femmes et santé au travail,

✗ hommes et femmes :

quel rapport au temps ?

✗ femmes et syndicalisme en Europe,

✗ être féministes aujourd'hui.

Comme les autres années, interviendront des chercheuses mais aussi des actrices de terrain : syndicalistes et militantes associatives.

Ces deux journées sont ouvertes aux adhérents et adhérentes des syndicats de Solidaires. Inscrivez vous auprès de votre syndicat.

Pour tout renseignement : Nelly Martin (martin@sudptt.fr).

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires métallurgie 05 56 55 86 14

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNMSAC (mécaniciens au sol de l'aviation civile) : 01 48 53 62 50

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

SU au Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 63 12 70 24

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Justice : 06 11 87 87 25

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail (ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires
Journal édité par
l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 93 bis rue
de Montreuil - 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication :
Annick Coupé
Commission paritaire et ISSN :
1104S05397
Dépôt légal : à parution
Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)